

Identité, dénomination et développement durable

Par Farid BENRAMDANE
Université de Mostaganem (Algérie)
fbenramdane2@yahoo.fr

Nous proposons d'intervenir sur la dénomination et le développement durable, et à propos de ces grands mouvements de contacts et de métissages culturels et symboliques cristallisés dans les noms propres de lieux, de peuplement et de personnes. S'il y a bien un domaine où les transactions linguistiques et inter-linguistiques recèlent une dimension linguistique et socio-anthropologique évidente, c'est bien celui de la dénomination. Sa problématique dépasse le cadre d'une aire géographique, d'une religion, d'une langue ou famille de langues. La densité des relations historiques et culturelles entre l'Afrique, du Nord et du Sud, et le monde occidental et oriental a tissé, du point de vue diachronique, un usage onomastique, dont la conception est sous-entendue, non pas par l'antinomie des domaines qui caractérise le conflit linguistique, mais par une même représentation mentale, comme les pôles d'une même vérité, dont se réclamaient aussi bien les Orientaux que les Occidentaux¹, et quand bien même des contextes historiques belliqueux « intensifs » ont produit une distanciation étrange et étrangère à ces grandes dynamiques de métissages culturels et linguistiques véhiculées par les noms propres.

Si l'objectif du concept de « développement durable » est de réconcilier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles, le volet linguistique de l'environnement humain, dans ses fonctions économiques, mais aussi et surtout dans sa dimension culturelle, doit rejoindre le lieu de la revendication du patrimoine commun immatériel dans l'espace francophone et universel.

1. Dénomination et plurilinguisme

Nous soumettons à notre réflexion, dès lors, telle que l'énonce la problématique de ce colloque, les conceptions, les enjeux, les actions liés à la diversité linguistique et culturelle en francophonie et leurs implications sur le développement durable dans nos sociétés, à partir d'un questionnement, en somme tout légitime, sur la réalité ou le degré de réalité d'une modalité linguistique précise (la dé/nomination) qui, pour le moins qu'on puisse dire, relève d'une approche à la fois plurilingue et dialectologique. Il n'est pas exagéré de dire que, eu égard à ses ancrages territoriaux et à sa diversité référentielle culturelle, l'onomastique (noms propres) est à l'extrême bout des usages linguistiques, d'où cette précaution méthodologique de questionner l'interrogation elle-même sur la pertinence de l'objet que nous estimons analyser, d'examiner et de caractériser la position du problème. Il faut encore interroger les concepts usités, leurs ancrages de type anthropologique et leur relative temporalité, et se poser la difficulté de restituer à travers eux un temps spécifiquement historique, à l'effet de réunir deux domaines de connaissance et d'intervention : le développement durable et la dé/nomination, un domaine, pour reprendre la réflexion de Siblot, « *Où il n'existe ni données pures, ni données parfaitement objectives. Seul l'examen du cadre épistémologique limite le risque de confusion entre données perceptives et données du problème* »².

Il n'est pas inutile de dire, comme nous l'avons déjà énoncé dans un autre cadre de la francophonie³, que de toute la documentation produite dans le cadre de la francophonie et de son rapport au monde arabe, il n'y a

¹ Lire notre article « Arabe - français / Français - arabe et question d'onomastique », in *Français/arabe, arabe/français : plurilinguisme et question d'onomastique*, colloque international organisé par le ministère des Affaires étrangères (France) et l'Institut du monde Arabe, Paris 13 et 14 Novembre 2003. Beaucoup de noms de la Bible, les principaux, sont usités aussi bien par les Chrétiens, les Musulmans que les Juifs. Elisée/Elyas, Jean/Yahya, Noémie/Naima, Zacharie/Zakariya, Sadok/Sadek, Anne/Hanna. Il n'est pas inutile de rappeler que les noms d'origine biblique étaient usités en Afrique du Nord avant l'arrivée des Arabes, par le biais du judaïsme et du christianisme.

² SIBLOT P., *Appeler les choses par leur nom. Problématique du nom, de la nomination et des renominations*. in *Noms et re-noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, sous la direction de Salih Akin, Collection Dyalang, publications de l'Université de Rouen-CNRS, 1999, p.14.

³ Colloque international « Arabe/Français, Français/ Arabe. Construire ensemble dans une perspective plurilingue » organisé par le Ministère des Affaires Etrangères (France) et l'Institut du Monde Arabe. Paris 13 et 14 Novembre 2003.

aucune trace, dans l'état actuel de nos lectures, d'onomastique, aussi bien dans ses deux domaines de prédilection majeures que sont, de manière générale, la toponymie (noms de lieux) et l'anthroponymie (noms de personnes), que d'autres formes de nomination (noms de produits, noms de marques, titres de films, de chansons, etc.)⁴. Cependant, le regard de l'analyste sur les faits ne cadre pas avec la forme et les représentations des phénomènes collectifs, n'existant ni à l'état pur, ni en termes totalement objectifs : la situation d'extrême diversité linguistique et de différenciation en onomastique semble poser problème.

2. Dénomination et mondialisation

Deux ensembles d'hypothèses peuvent aiguiller notre réflexion : la première hypothèse est que nous fonctionnons toujours à l'intérieur d'une forme de matrice universelle uniforme induite par une démarche volontaire de type essentialiste liée à des facteurs mondiaux de normalisation des pratiques, d'optimisation des échanges, d'évolution des services et des réseaux, lesquels facteurs sont tellement abstraits qu'on ne les voit plus ; ils deviennent invisibles, s'installent dans la durée, et par conséquent s'érigent comme l'évidence. La deuxième hypothèse est liée aux représentations mentales et au mode de conceptualisation des faits de culture et de langue. Pour reprendre Gruzinsky, il n'est pas exagéré de dire qu'on « se heurte à la rigidité de nos catégories, mais aussi de notre conception courante du temps, de l'ordre et de la causalité »⁵.

Aussi, avons-nous intérêt, dans le cadre du développement durable, à prendre en charge cette diversité et à observer ses diverses formes d'expression, articulation et production de sens. Il importe, par conséquent, de distinguer les règles de production, de réception, de compréhension du nom propre et de s'imprégner de ses ancrages géographiques, historiques, culturels, sociaux et idéologiques, quand bien même le sémantisme des vocables échappe aux « locuteurs - universels » et même, parfois, aux usagers eux-mêmes.⁶

A cet égard, il faut, nous semble-t-il, inverser la perception des choses et la perspective de travail en considérant l'hétérogénéité comme étant la norme, et la singularité – l'infiniment petit – des formes d'expression linguistique et inter-linguistique comme étant le prélude à l'universalité. Pour Gruzinsky, les phénomènes de mélange et de rejet « que nous observons à présent partout à l'échelle du globe n'ont plus guère la nouveauté qu'on leur prête habituellement. Dès la Renaissance, l'expansion occidentale n'a cessé de susciter des métissages aux quatre coins du monde et des réactions de rejet, dont la fermeture du Japon, au début du XVI^e siècle, un siècle qui, vu d'Europe, d'Amérique ou d'Asie, fut, par excellence, le siècle ibérique, comme le nôtre est devenu le siècle américain »⁷.

Les actions, dès lors, sur la diversité culturelle et linguistique et sur sa mise en œuvre dans le contexte de mondialisation relèvent de l'évolution actuelle du marché des concepts et de leurs adoptions par la communauté internationale : « Cet idiome planétaire est aussi l'expression d'une rhétorique plus élaborée qui se veut post-moderne ou post-coloniale, où l'hybride permettrait de s'émanciper d'une modernité condamnée parce qu'elle est occidentale et unidimensionnelle. Ses porte-paroles repèrent dans des espaces intermédiaires situés entre l'Occident et ses anciennes possessions l'émergence de cadres conceptuels hybrides »

Comme processus permanent, la dénomination des lieux, des personnes, des groupes et établissements humains, des entités culturelles et linguistiques est l'expression, puis la verbalisation, dans un contexte plus général, de « restructurations géopolitiques et de repositionnements identitaires dans lesquels les noms interviennent en étant de puissants moyens d'identification et de reconnaissance sociale »⁸.

⁴ Excepté le remarquable travail réalisé, depuis quelques années, par la Commission nationale de toponymie sur la base de données des exonymes français dans le cadre de la division francophone du GENUG (ONU). Travail sur lequel nous insisterons plus bas.

⁵ GRUZINSKI (Serge), *La Pensée métissée*. Ed. Fayard, Paris, 1999, p.12

⁶ Il est très intéressant d'observer la catégorisation théorique en toponymie élaborée par Albert Dauzat et d'autres spécialistes dans la sphère culturelle occidentale, et son degré d'opérationnalité dans une société à tradition orale, où les usagers ont opposé et opposent toujours leurs propres stratégies de verbalisation identitaire. DAUZAT (A.), *Les noms de lieux. Origine et évolution* (1957). *La toponymie française* (1939).

⁷ GRUZINSKI (Serge), *La Pensée métissée*. Ed. Fayard, Paris 1999, p.12

⁸ SIBLOT P., *Appeler les choses par leur nom. Problématique du nom, de la nomination et des renominations*. In *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*. Sous la direction de Salih Akin. Collection Dyalang. Publications de l'Université de Rouen. CNRS, 1999, p.12

S'il y a bien un domaine de la vie culturelle qui ne peut être appréhendé de manière essentialiste ou carrément fonctionnaliste, et qui est pourtant une des voies d'accès au plurilinguisme et à la diversité dans ses dimensions culturelles et interculturelles les plus fécondes, c'est bien celui de l'environnement, mais dans son volet linguistique, c'est-à-dire toponymique et même anthroponymique : » *Dans le réseau cognitif de chacun, les noms propres constituent les points fixes de l'organisation symbolique, c'est-à-dire en même temps de l'organisation mentale et de la structure du monde* »⁹

Il nous semble, au préalable, qu'il faut admettre que la perception des faits de langue, de culture et d'identité s'inscrit dans un système irréductible et se construit à l'intérieur d'un espace de communication qui est propre à un individu ou un groupe d'individus. Claude Lévi-Strauss, dans son séminaire sur l'identité, souligne : « *Entre deux cultures, entre deux espèces vivantes aussi voisines qu'on voudra l'imaginer, il y a toujours un écart différentiel et (...) cet écart différentiel ne peut être comblé.* »¹⁰

Aussi est-il intéressant d'observer les comportements des unités linguistiques et sémiologiques à l'intérieur de dynamiques historiques imposées, comme celle de la période coloniale et/ou actuellement dans le cadre de la mondialisation, d'une sorte de « pathologie historique »¹¹ menée à l'échelle d'une population, aux caractéristiques langagières et linguistiques un tant soit peu différentes.

C'est dire que les questions de dé/nomination recouvrent des conflits, des stratégies, des enjeux, ceux-là mêmes qui structurent le champ historique, social, culturel et idéologique, datant aussi bien de la période pré-coloniale, coloniale que post-coloniale.

3. Normalisation toponymique et développement durable

L'enjeu toponymique, dans le contexte de la mondialisation des échanges, revêt une grande importance quantitative, doublée, comme le souligne Henri Dorion (1994) « *d'une importance qualitative qui tient au caractère patrimonial et identitaire de la toponymie, reflet et mémoire des sociétés qui l'ont produite et conservée* ». La dénomination n'a pas un intérêt uniquement scientifique, mais elle relève de la plus haute importance quand il s'agit de télécommunications, de médias étrangers, de sécurité aérienne et maritime, de cartographie internationale, de transport international, de tourisme, etc.

L'anglicisation des dénominations autochtones (endonymes) dans les carrefours de l'information, les réseaux de l'aviation aérienne et maritime, les annuaires téléphoniques, les documents cartographiques, les atlas géographiques, y compris ceux confectionnés par les organismes internationaux et les organes de la francophonie est en train de s'imposer comme une donnée évidente de l'univers mondial cognitif onomastique : celle d'une transfrontaliérité et d'une transnationalité à large consommation.

A l'échelle nationale, quand bien même on reconnaîtrait la nécessité stratégique, économique, utilitaire et pratique de la toponymie dans le champ de la communication sociale : orientation, repérage, identification, services... autant de prestations, si elles sont appréciées à leur juste valeur, rendront de grands services à la société, la gestion de l'espace et de sa dénomination et relèveront désormais de la gestion moderne des Etats. Les choses néanmoins ne sont pas faciles et simples.

Prenons le cas de l'Algérie, un cas d'espèce très intéressant, pour montrer toute la difficulté de gérer à la fois la « patrimonialisation » d'un passif colonial, le caractère plurilingue et multilingue de la société et les impératifs de normalisation dans le cadre de son développement. L'état de la transcription graphique est symptomatique : la gestion actuelle de la transcription graphique des toponymes et anthroponymes se caractérise par une anarchie totale dans la transcription graphique arabe et arabisée, française et francisée, berbère et berbérisée des noms propres, avec des variantes morphologiques incohérentes et arbitraires d'un même nom, y compris ceux figurant dans les documents officiels, ce à quoi il faut ajouter les autres lacunes

⁹ MOLINO J., *La dénomination. Introduction de*. Ed. Hachette, 1980, p. 15

¹⁰ LEVI STRAUS C., *L'identité*. Ed. PUF, 1977, p. 322

¹¹ « Le droit de nommer. Tout commence par la nomination. Le mépris de l'autre (c'est-à-dire la méconnaissance ou l'incompréhension de l'autre assortie d'un souci et d'un effort de connaissance ou de compréhension) se manifeste dès les premiers contacts pré-coloniaux dans l'entreprise taxinomique. Il est un phénomène vieux comme le monde qui consiste à nommer les autres d'un terme péjoratif, ce terme faisant souvent référence aux différences linguistiques encore une fois converties en inégalités... » *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*. Ed. Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 1974.

de normalisation dans l'attribution, la débaptisation / rebaptisation des noms de lieux. Nous enregistrons un dysfonctionnement institutionnel dans toutes les formes d'opération d'identification, manuelle ou informatique, en usage dans l'ensemble de l'activité nationale : impôts, édition, tourisme, banque, état civil, sécurité, postes et télécommunications... » *En outre, les pratiques administratives ont consacré un usage phonétique et graphique considérable qui a affecté au fil du temps tous les documents officiels et privés, en multipliant les incorrections aussi bien en français qu'en arabe* »¹². Cela a engendré, entre autres, un préjudice moral, financier et psychologique individuel et collectif important et stressant. En définitive, il y a bien absence d'une politique nationale cohérente et surtout, en termes opératoires et prioritairement, de l'élaboration d'un système national de translittération des caractères arabes et berbères en caractères latins (recommandation GENUG) et *vice-versa*.

En dépit des efforts de type institutionnel – création d'une structure nationale d'expertise de la toponymie (Commission permanente spécialisée de toponymie) dans le cadre du CNIG (Conseil national de l'information géographique), en 1998, et réalisation d'une série d'actions au niveau de l'INCT (Cartographie) : établissement d'une liste d'abréviations à utiliser dans la cartographie algérienne, recensement de tous les génériques toponymiques et d'une forme unique pour leurs écritures –, ce sont les travaux des universitaires qui retiennent l'attention de part la qualité de leurs réflexions et de leurs postures vis-à-vis de ce type de problématiques. Deux cadres de recherche contractuels financés par les pouvoirs publics sur une période de trois années (Programme national de recherche), intitulés :

- « Toponymie algérienne : bilan et perspectives », dirigé par Brahim Atoui, toponymiste, secrétaire général du CNIG, membre de la CPST (Algérie) et vice-président du Comité des experts de la Commission permanente des Nations Unies chargée des noms géographiques ;

et :

- « Dénomination et représentation mentales onomastiques (toponymiques et anthroponymiques) en Algérie », dirigé par Farid Benramdane, universitaire, membre de la CPST ;

ont constitué les principaux espaces d'un nouveau traitement des questions onomastiques de manière générale¹³.

L'année 2004 verra la publication des travaux de ces deux équipes, à savoir :

- Index général des toponymes algériens avec entrées multiples (23) ;
- Ouvrages collectifs :
 - o « Nominations et dénominations en Algérie. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie ». Ouvrage collectif dirigé par F. Benramdane et B. Atoui ;
 - o « Des noms et des noms : Etat civil et anthroponymie en Algérie ». Actes des journées d'études. Mostaganem, Mars 2003 ;
 - o « Recueil bibliographique général : toponymie et anthroponymie en Algérie ».
- Montage d'un site Web sur « Les noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie ».

Tout ceci nous amène en fin de parcours, dans le cadre de notre colloque :

- Premièrement, à démontrer les limites objectives et opérationnelles d'une démarche strictement institutionnelle et administrative, même quand les efforts existent, tels ceux de mettre sur pied un dispositif actuel conforme ou proche au schéma organisationnel international, recommandé par les Nations Unies et mis en oeuvre dans les pays développés et même sous-développés.
- Deuxièmement, de mettre en exergue le rapport du patrimoine culturel immatériel à la problématique des référents culturels structurants, source de malentendus et de préjudices matériels et moraux quand ces référents sont insuffisamment convoqués ou ne le sont pas du tout par les institutions et les élites nationales et locales, mais, qui constituent, du point de vue anthropologique et de manière intrinsèque, des éléments constitutifs de l'identité de cette nation.

Les dysfonctionnements de la dénomination sont structurels et leur solution relève d'une thérapie de type diachronique historique, à telle enseigne que, lors des Journées d'études précitées sur l'anthroponymie, on a parlé de « rationalité coloniale » dans le champ onomastique, devant des « institutionnels » (cadres du

¹² Argumentaire des Ateliers nationaux, « Dénomination et normalisation linguistique en Algérie ». CRASC, Oran, Avril 2002.

¹³ Les deux projets de recherche sont domiciliés au CRASC (Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle). Oran, Algérie.

ministère de l'Intérieur, des collectivités, de la Justice...), un tant soit peu médusés par ce nouveau type de discours.

Nous tentons de mener le débat sur la gestion des univers sémiologiques dans une société en crise comme celle que connaît l'Algérie depuis presque deux siècles (un siècle et demi de colonisation et quarante ans d'indépendance) sur un genre d'interrogation qui ne relève ni du luxe scientifique, ni du débat esthétique ou éthique, ni encore d'un pur débat d'écoles, car il s'agit en priorité moins de s'attarder à penser un futur, à (ré)inventer une modernité qu'à réactualiser des tranches du passé « refoulé ».

Si la tradition onomastique maghrébine possédait des stratégies dénominatives bien établies, comme toute autre société, qui lui permettaient de s'identifier et de se projeter dans un univers symbolique et cognitif façonné par la praxis historique, la pensée et l'Administration coloniales ont en revanche dé/dénommer et re/dénommer selon des présupposés, des critères, des modes et méthodes d'attribution étranges et étrangères aux logiques et représentations des locuteurs autochtones¹⁴.

4. Dénomination, usage graphique et « patrimonilisation »

La question de la dénomination dans le cadre du développement durable dépasse largement le cadre de la vie politique, administrative et culturelle actuelle, trop étroit, à la lecture des réactions de type institutionnel, pour restituer dans sa totalité, du moins dans ses grandes articulations, quelques faits de permanence, des données de fonds historiques, sociologiques, linguistiques, démographiques, religieuses, symboliques... structurant l'Algérienité dans la pluralité de son patrimoine historique et de ses parcours identitaires et culturels (libyque, berbère, punique, latin, arabe, espagnol, turque, français ; etc.), de ses croyances religieuses et mystiques (païenne, juive, chrétienne, musulmane), de ses dimensions africaines et méditerranéennes. Ces éléments structurants pris, de plus, dans la dialectique de leurs forces de généralisation régionale ou mondiale et de différenciation locale, semblent complètement échapper à cette démarche et aux représentations qui les animent, parce qu'incapables de manière consciente ou inconsciente, raisonnée ou subjective, « de poser un pays comme l'Algérie comme permanence, à la penser et à la restituer comme Totalité, et non comme un chapelet qu'on égraine à l'endroit qu'on veut, sans se rendre compte des fêlures qu'il incarne par ignorance ou par ambition mal ciblée d'abord, qu'il provoque, ensuite, idéologiquement, dans l'ordre généalogique et symbolique, véritables lames de fond qui organisent toute société et sa pérennité. Ce genre de réflexion est source de dérèglement des modes de transmission identitaire entre les générations... »¹⁵

Les pays sous-développés et anciennement colonisés sont triplement sollicités, voire pénalisés, par :

- la difficulté de prise en charge de leur patrimoine onomastique local dans la diversité de leurs parcours historiques et identitaires ;
- la difficulté de prise en charge de manière égalitaire de ce patrimoine : faut-il mettre sur le même pied d'égalité de traitement, en matière de pratiques toponymiques encore en usage, les noms des militaires français de la colonisation et les penseurs français (par exemple, le général Bugeaud et Voltaire, Cavaignac et Victor Hugo) ;
- la persistance de représentations linguistiques à caractère jacobin, couplées à des traditions universitaires, surtout dans les départements de langue, démarches beaucoup plus institutionnelles et politiques qu'enjeux à caractère sociétal ;
- le souci de leur insertion dans le concert mondial actuel.

Les questions de dé/nomination, de transcription et de translittération en toponymie, de l'exonymie en onomastique de manière générale, y compris celles sédimentées par l'histoire des pratiques exonymiques¹⁶

¹⁴ Lire notre article «Etat civil et violence. Qui es-tu ? - J'ai été dit. Eléments pour un « onomacide sémantique », in *Insaniyat* n°10 « Violence : contribution au débat », CRASC, Oran, 2000.

¹⁵ BENRAMDANE F., *Identité et complexe généalogique*. In « Langues et environnement en Algérie », Haut Commissariat à l'Amazighité, Alger, 2001 et in *Algérie, Littérature, Action*. Ed. Marsa, Paris, 2001.

¹⁶ L'exonyme est défini par le groupe d'experts des Nations Unies comme : « Nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un lieu situé en dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle. Les modes de formation des exonymes sont multiples, traductions, adaptations etc., mais la moindre différence avec le nom local, dans la notation de signes diacritiques par exemple, entraîne de fait la création d'un exonyme. Exemples : *Londres, Florence* sont les exonymes français de *London* et *Firenze* ; *Parigi* est l'exonyme italien de *France* et de *Paris*. » Source : *Glossaire de la terminologie toponymique*. Version française de : *Glossary of Toponymic Terminology*, du professeur Naftali Kadmon.

(Londres au lieu de London, Le Caire au lieu d'El Qahira, Marseille au lieu de Marselia, Averroes au lieu d'Ibn Rochd, etc.), revêtent un caractère stratégique et sont porteurs de perspectives de travail et de coopération dans la communauté francophone et non francophone, eu égard aux ancrages identitaires et identificatoires qu'elles supposent et aux ressorts de type anthropologique qu'elles convoquent, mais aussi par le fait qu'elles puisent dans les répertoires verbaux les plus variés de la société humaine.

A cause de l'informatisation de la société et de la mondialisation des échanges, le risque de codification linguistique des formations toponymiques locales au sens large du terme, dans un seul moule langagier est loin d'être une vision de l'esprit, et nous le percevons comme une atteinte à l'intégrité identitaire des ensembles culturels.

Les pays du Maghreb, bien que fixés dans l'univers francophone, adoptent, alors que cela relève de la souveraineté des Etats nationaux, conformément aux résolutions de la Commission permanente de l'ONU chargée des noms géographiques (GENUG-ONU), des stratégies différentes : la Tunisie a opté pour un système de translittération proche du dispositif anglo-saxon, à l'image du Machrek (système de translittération dit « de Beyrouth », 1972), mais l'Algérie et le Maroc restent encore prudents dans leurs démarches et appellent à une coordination régionale.

5. *Dénomination et oralité*

On peut dire que les pays arabes et africains se heurtent tous, à des niveaux un tant soit peu différents, à des problèmes de normalisation toponymique et même anthroponymique, ne serait-ce que dans les questions de transcription et de translittération. Il y a, en outre, du point de vue anthropologique et langagier, une donnée essentielle et fondamentale dont on n'a pas suffisamment tenu compte : l'oralité. Cette dernière ne doit pas être perçue comme dans la linguistique traditionnelle, occidentale, comme une variante, en amont ou en aval, du code écrit, mais comme une composante organique intrinsèque de la pratique langagière, avec ses propres règles de production, de fonctionnement et de réception. Pour Miliani, spécialiste du Rai, il y a « *une oralité reconnue et agréée à la fois par l'analyste et la société qui l'a produite (ou du moins à travers ses représentants patentés). A la généalogie et à l'hégémonie de l'écrit, elle répond par une légitimité indiscutable, celle des origines. Des cosmogonies complexes, un imaginaire rythmé par le sens des pratiques ; bref, une oralité qui aurait acquis ses lettres de noblesse en transmettant à la fois un corpus d'expériences et des modalités d'appréhension de l'univers dans lequel elle a pris naissance.* »¹⁷

Il y a des situations extrêmes, comme c'est le cas en Algérie, où après plus d'un siècle de colonisation et de dé/rebaptisation toponymique, les locuteurs reconnaissent les administrateurs coloniaux¹⁸, continuaient à utiliser les dénominations originelles. D'un côté, un usage écrit officiel, juridiquement codifié et sémiologiquement présent (documents administratifs, enseignes, éducation, culture, etc.) et de l'autre, des pratiques orales, officieuses, souvent exclusivement orales. Le même lieu est dénommé de deux manières différentes et différenciées : l'une écrite, française ; l'autre, orale, algérienne. A cet égard, Louis-Jean Calvet parle de « force de parole » et de « force du texte » : « *La force de parole est un fait de tradition orale tandis que les sociétés de tradition écrite connaissent plutôt la force du texte. Dans un cas, on est gouverné par des lois, des décrets, des traités, dans l'autre par une tradition ancestrale qui ne s'inscrit pas dans les livres mais dans la mémoire sociale.* »¹⁹ La force de parole est un fait de tradition orale, tandis que les sociétés de tradition écrite connaissent plutôt la force du texte. Dans un cas, on est gouverné par des lois, des décrets, des traités, dans l'autre par une tradition ancestrale qui ne s'inscrit pas dans les livres mais dans la mémoire sociale.

Le développement durable, dans les sociétés à tradition orale, est soumis à ce type de problématiques ; il s'agit d'un traitement très subtil et d'une prise en charge de tous les processus de verbalisation identitaire cristallisés dans et par les noms propres. D'où la difficulté de normalisation de la nomination locale selon une approche exclusivement référentielle des formations toponymiques et/ou onomastiques uniquement à partir des noms officiels, c'est-à-dire ceux attribués par des institutions dûment mandatées, y compris actuelles, donc transcrits par écrit.

¹⁷ MILIANI, H. *Une esthétique du fragmentaire : Dame Rimiti et ses enfants putatifs*. In Actes du Colloque international sur l'oralité africaine, Alger, du 12 au 14 mars 1989. Centre national d'études historiques, Tome 1, 1990, p.274.

¹⁸ CAROYAL, J., *La toponymie française de l'Algérie et de l'Afrique du nord*. Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Alger, n°157-158, p. 234, 1939.

¹⁹ CALVET, L.-J., *La tradition orale*, PUF 2^e édition : 1997, 1^{re} édition : 1984, p.114.

Le nom propre, le toponyme précisément, qui désigne une entité réelle à laquelle on se réfère en tant que telle, peut renfermer, au delà de l'unicité du signe écrit, des significations orales plurielles. « *D'un point de vue pragmatique, force est de constater que la dénomination linguistiquement différente et socialement différenciée d'un même lieu réalise une décantation sémantique identitaire et identificatoire, avec des visées communicatives fondamentalement opposées, cristallisées dans la dichotomie écrit/oral. Peut-on parler, dans ce cas, de la vérité orale et de la vérité écrite de la réalité linguistique ? En d'autres termes, où est le sens de l'histoire dans ces cas d'espèces : dans les documents officiels écrits ou dans les pratiques orales ?* »²⁰ Dans ce contexte, est-il exagéré de considérer « *l'oralité comme le maquis du peuple-locuteur* » ?

Voici dès lors un domaine où la coopération français-arabe-africain peut revêtir un caractère exemplaire : « *Bref, en toponymie comme dans les autres secteurs de la problématique linguistique, le multilinguisme s'offre comme un choix porteur d'avenir, dans un contexte où le sort de la langue française est lié à celui d'autres langues qui ont à soutenir un combat de survie sur le plan des communications internationales.* » (Dorion)

6. Toponymie et coopération

La cartographie de nombreux pays arabes et africains a été réalisée durant la période coloniale. Il est vraiment dommageable que, en dépit des recommandations des géographes et des linguistes de l'époque²¹ sur les questions de transcription, l'Administration ait consacré un usage incohérent et déficient.

Dorion, dans sa remarquable synthèse sur la toponymie en mondialisation, aboutit à cette question : « *Le dilemme : franciser ou internationaliser ?* » En schématisant à l'extrême, il propose une lecture des postures à même de garantir l'intégrité de la toponymie des pays francophones dans deux directions opposées : » l'attitude « **francisante** » qui consiste à préconiser l'emploi généralisé (c'est-à-dire non seulement dans les textes courants, mais dans tous les documents normalisés : atlas, cartes, répertoires, manuels, etc.) des exonymes français (*Londres, Varsovie, Le Caire, etc.*) ou l'attitude « **internationaliste** » qui, en accord avec les résolutions des conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, recommande le respect des formes originelles locales des noms de lieux – transposés s'ils proviennent d'un autre alphabet – dans les documents standardisés : répertoires, cartographie internationale, horaires des compagnies de transport, etc. (*London, Warszawa, Al Qahira*).

« *Notre proposition est claire, même si elle représente une option qui rencontre des résistances dans certains milieux : il faut opter résolument pour l'internationalisme toponymique selon des critères précis quant au cadre d'utilisation, car le refus de l'adopter, qui traduit une résistance à l'usage des toponymes dans leur forme originelle, favorise l'exonymie systématique et, de ce fait, l'exonymie anglaise qui, par le jeu de facteurs techniques, économiques et culturels (les industries culturelles), a toutes les chances de supplanter les autres exonymies.* »²²

Pour les pays anciennement colonisés comme c'est le cas du Maghreb, bien que nous adhérons à la démarche de Dorion²³, la question de la dé/nomination et de sa transcription traîne tout de même un lourd passif : la transcription française et/ou francisée des noms propres algériens a consacré un usage et une usure phonétiques, graphiques et sémantiques avec lesquels nous avons encore des problèmes de gestion et de prise en charge.

Tous les usagers de la langue française et de la langue arabe, dans le domaine onomastique, se heurtent à des difficultés que le bon sens et un minimum d'investissement peuvent régler en constituant par conséquent

²⁰ BENRAMDANE, F., *Histoire (s) et enjeu (x) d'une (re) dé / dé/ dénomination : La Place rouge de Tiaret*, in *Insaniyat* n° 16-17, « Langue-société », CRASC, 2003, pp. 63-70.

²¹ Lire article de Manguenest dans RIO (Revue Internationale d'Onomastique), année 1948.

²² DORION, H., que nous avons eu l'occasion d'inviter à Alger en mai 2003 et qui a animé, avec beaucoup de courage et de sang froid, un séminaire de formation de trois jours, alors que la terre continuait de trembler suite au séisme de Boumerdes.

²³ DORION, H., avec la collaboration de Jean Poirier, Alain Vallières et Marc Richard, *La toponymie : un patrimoine menacé ? in Langue nationale et mondialisation : enjeux et défis pour le français*, Actes du Séminaire des 25, 26 et 27 octobre 1994, Québec ? Ed. Conseil supérieur de la langue française.

un terrain d'entente, de compréhension mutuelle et de rapprochement identitaire et identificatoire cristallisés autour des noms propres tels que des formations emblématiques :

- le non-usage de formations onomastiques exonymiques de part et d'autres : « Mohammed » et non « Mahomet », Ibn Rochd/Avéroès, Ibn Sina/Avicennes, Ibn Zohr/Avanzoer, etc. « Marseille » et non « Marseliya », France/Firanssa, et cela conformément aux recommandations de la conférence de l'ONU sur l'emploi des exonymes.

En matière de coopération internationale, la division « des pays francophones » au sein du groupe d'experts des Nations Unies, qui possède une vingtaine de divisions géographiques, ne regroupe que la France et le Québec. Cette coopération peut porter sur un modèle bilatéral français-arabe ayant trait à des correspondances exonymiques.

Nous pouvons tirer plusieurs conclusions de notre démonstration, des questions et prolongements subsidiaires. Avant tout, le travail et l'ampleur de la tâche qui attendent ceux qui sont profondément ancrés dans la réalité de leurs sociétés et suffisamment armés pour définir une approche dynamique de l'identité, du plurilinguisme, libérée d'une conception « a-chronologique » par une réactualisation des cadres qui peuvent asseoir toute filiation : les langues, l'histoire (substrat et apports étrangers), les cultures, les religions, les traditions...

Références bibliographiques

- Argumentaire des ateliers nationaux « Dénomination et normalisation linguistique en Algérie », CRASC, Oran, Avril 2002
- BENRAMDANE, F., Colloque international « Arabe/Français, Français/ Arabe. Construire ensemble dans une perspective plurilingue », organisé par le ministère des Affaires étrangères (France) et l'Institut du monde Arabe, Paris 13 et 14 novembre 2003
- Identité et complexe généalogique. In « Langues et environnement en Algérie », Haut Commissariat à l'Amazighité, Alger 2001, et in. *Algérie, Littérature, Action.*, Ed. Marsa, Paris, 2001-
- *Histoire (s) et enjeu (x) d'une (re) dé / dé/ dénomination : La Place rouge de Tiaret*, in *Insaniyat* n°16-17, « Langue-société », CRASC,
- *Etat civil et violence. Qui es-tu ? - J'ai été dit. Eléments pour un » onomacide sémantique* », in *Insaniyat* n°10, « Violence : contribution au débat », CRASC, Oran, 2000
- CALVET, J.-L., *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*. Ed. Bibliothèque scientifique Payot, Paris, 1974
- *La tradition orale*. PUF 2^e édition : 1997, 1^{re} édition : 1984
- CAROYAL, J., *La toponymie française de l'Algérie et de l'Afrique du Nord*, Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Alger, n°157-158, 1939
- Commission nationale de toponymie sur la base de données des exonymes français dans le cadre de la division francophone du GENUG (ONU)
- DAUZAT, A., *Les noms de lieux. Origine et évolution*, (1957). Et *La toponymie française* (1939).
- *Glossaire de la terminologie toponymique*. Version française de *Glossary of Toponymic Terminology*, professeur Naftali Kadmon
- GRUZINSKI Serge, *La pensée métissée*, Ed. Fayard, Paris, 1999
- LEVIS STRAUS, C., *L'identité*, Ed. PUF, Paris, 1977
- MANGENEST, G., *Cartographie et transcription*, in RIO (Revue Internationale d'Onomastique), année 1948
- MILIANI, H., *Une esthétique du fragmentaire : Dame Rimiti et ses enfants putatifs*, in Actes du Colloque international sur l'oralité africaine, Alger, du 12 au 14 mars 1989. Centre national d'études historiques, Tome 1, 1990
- MOLINO, J., *La dénomination*, Ed. Hachette, Paris, 1980
- SIBLOT, P., *Appeler les choses par leur nom. Problématique du nom, de la nomination et des renominations*, in *Noms et re-noms. La dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, sous la direction de Salih Akin, Collection Dyalang, publications de l'Université de Rouen, CNRS, 1999